

Licence LEA

Année 2024-2025

ATTISER LES CURIOSITÉS

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD



www.univ-spn.fr

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS  **A-S-PC**
CONDORCET Alliance Sorbonne
PARIS-AUBERVILLIERS Paris Cité

Table des matières

La filière LEA à Sorbonne Paris-Nord.....	3
Pourquoi faire une licence LEA ?.....	4
Panorama des enseignements en licence LEA.....	6
1. Les cours d'anglais et d'espagnol.....	6
2. Les cours de droit, d'économie et de gestion.....	6
3. Les enseignements transversaux et complémentaires.....	6
Organisation de la licence.....	8
1. Validation des connaissances.....	8
2. Contrôle continu et contrôle terminal.....	8
3. Les examens de rattrapage.....	9
4. Le statut « ABI » (absence injustifiée).....	9
5. Passer en année supérieure sous conditions de validation : le statut « AJAC ».....	10
6. Les taux de réussite observés en 2023-2024.....	10
La L1.....	11
1. L'UE d'anglais.....	11
2. L'UE d'espagnol.....	11
3. L'UE monde des affaires.....	12
4. Le Bloc fondamental.....	12
5. Le Bloc complémentaire.....	12
6. Le Bloc transversal.....	13
7. Quelques conseils pour bien réussir sa L1.....	13
La L2.....	14
1. Enseignements du premier semestre.....	14
2. Enseignements du deuxième semestre.....	15
La L3.....	16
1. Enseignements du premier semestre.....	16
2. Enseignements du deuxième semestre.....	17
3. Le stage de fin d'année.....	17
L'équipe de la licence LEA.....	19
1. Le directeur de la licence.....	19
2. Les responsables d'année.....	19
3. Le secrétariat de la licence.....	20
Le règlement des études et les règles à respecter.....	21
1. Le règlement des études de l'UFR LLSHS.....	21
2. Assiduité et ponctualité.....	21
3. Comportement attendu en cours.....	22
4. Plagiat et recours à l'intelligence artificielle pour vos travaux universitaires.....	22

La filière LEA à Sorbonne Paris-Nord

L'UFR LLSHS de l'Université Sorbonne Paris-Nord vous propose **un parcours complet de langues étrangères appliquées (LEA), vous amenant au niveau bac+5**. Il est fondé sur :

Une licence LEA anglais-espagnol

La licence LEA s'organise autour de deux volets majeurs : l'étude de deux langues (anglais-espagnol) ainsi que des matières d'application comme le droit, l'économie, la gestion, le marketing, les assurances et les relations internationales. De plus, le cursus est complété par un renforcement en français et en culture générale, une formation en informatique et l'apprentissage optionnel d'une troisième langue. La troisième année se termine par un stage obligatoire en entreprise.

<https://llshs.univ-paris13.fr/licence-lea-anglais-espagnol/>

Un Master LEA orienté vers le secteur des assurances, le Master MIA (Management international des assurances)

<https://llshs.univ-paris13.fr/formations/master-lea-parcours-management-international-assurances/>

Ce Master permet l'acquisition de nombreuses compétences liées au secteur des assurances (assurance maritime, assurance avion, risques de guerre, risques politiques, la réassurance), tout en insistant sur la maîtrise de compétences linguistiques poussées en anglais et en espagnol. Ce parcours de Master est accessible en formation initiale ou en contrat de professionnalisation (en alternance). Il permet une insertion professionnelle rapide dans des entreprises françaises et à l'international.

Pourquoi faire une licence LEA ?

La licence LEA développe vos qualités de linguiste dans deux langues, l'**anglais** et l'**espagnol**, tout en vous proposant une formation solide en économie, droit et gestion, et une ouverture sur d'autres disciplines avec des enseignements d'ouverture.

La licence LEA vous permet donc d'acquérir une grande **polyvalence** pour vous préparer à travailler dans les **fonctions internationales des entreprises** et des organisations.

Principaux débouchés de la formation :

- Postes de gestionnaires en entreprise, notamment dans le secteur des services ;
- Fonctions de linguiste ou de traducteur ;
- Responsables et managers au sein d'associations ;
- Postes au sein de la fonction publique ou des collectivités locales.

Les diplômés de LEA sont non seulement **des linguistes formés à l'université et maîtrisant deux langues** (outre la leur), la culture et la civilisation des pays où l'on parle ces langues, mais également **des jeunes managers familiarisés avec le monde des affaires et l'univers de l'entreprise**, son fonctionnement, ses modes d'organisation et ses objectifs.

À la différence des diplômés de BTS ou d'écoles de commerce, ce ne sont pas seulement des spécialistes d'un domaine d'application qui, accessoirement, ont reçu une formation en langues, mais au contraire **des linguistes possédant de solides connaissances** dans ces domaines (droit, économie, gestion, marketing, commerce international, assurances et relations internationales).

Panorama des enseignements en licence LEA

1. Les cours d'anglais et d'espagnol

La formation LEA est avant tout **une filière qui forme des linguistes, spécialistes de deux langues étrangères**. À Sorbonne Paris-Nord, c'est la combinaison **anglais-espagnol** qui vous est proposée.

Les enseignements de langue proposés lors des trois années de la licence vous permettent de progresser dans plusieurs domaines : expression écrite et orale, compréhension, grammaire, traduction, mais aussi civilisation et langue des affaires utilisée au sein de l'entreprise.

2. Les cours de droit, d'économie et de gestion

Au fil des trois années de licence, des cours d'introduction au **droit**, à l'**économie**, à la **gestion** et à l'**univers des assurances** vous sont proposés. Ils vous permettent de découvrir les grands enjeux du monde économique et des milieux de l'entreprise, et pour les L3 d'envisager une poursuite d'études dans le Master de gestion internationale des assurances proposé par Sorbonne Paris-Nord.

3. Les enseignements transversaux et complémentaires

Les enseignements transversaux et complémentaires regroupent un certain nombre de

compétences complémentaires qui enrichissent votre formation. Il vous donnent la possibilité de découvrir d'autres disciplines, de stimuler votre curiosité intellectuelle et d'enrichir votre formation universitaire.

Vous pouvez consulter le catalogue des formations disponibles sur ce lien :

<https://llshs-ressources.univ-paris13.fr/wp-content/uploads/livret-formations-transversales.pdf>

Organisation de la licence

L'Université Sorbonne Paris-Nord et l'UFR LLSHS vous proposent un cursus de langues étrangères appliquées (LEA) allant de la L1 à la L3.

La licence est organisée par semestres (septembre-décembre et janvier-avril). Elle comprend 6 semestres au total.

1. Validation des connaissances

Les connaissances sont contrôlées dans chaque cours proposé. Les validations sont spécifiques à chaque cours : devoirs sur table, exposés, présentations, soutenances, travail à la maison... Chaque enseignant vous expliquera en détail les modalités de validation de son cours.

2. Contrôle continu et contrôle terminal

Au sein de la licence LEA, **nous vous conseillons très fortement une inscription en contrôle continu**, ce qui signifie que vous obtiendrez plusieurs notes pour un même enseignement lors du premier comme du deuxième semestre. Ceci vous permettra de progresser régulièrement au fil du semestre, et d'ajuster votre travail pour atteindre les objectifs fixés par votre professeur.

Il est également possible de vous inscrire en contrôle terminal, notamment si vous avez des activités professionnelles en parallèle de vos études, auquel cas vous ne participerez qu'aux

contrôles de fin de semestre. Si vous souhaitez vous placer en contrôle terminal, signalez-le au plus tôt, dès le début de l'année universitaire, au secrétariat de la licence : sec-lea.lshs@univ-paris13

3. Les examens de rattrapage

Des examens de rattrapage, dits également de « seconde chance », sont organisés au mois de juin si vous n'avez pas validé le semestre 1 ou le semestre 2. Dans ce cas, **il faut repasser tous les enseignements non encore validés**. Le calendrier des examens de rattrapage sera diffusé par l'administration de l'Université. Soyez-y particulièrement attentifs, car aucun examen supplémentaire de rattrapage ne vous sera proposé une fois les épreuves passées.

4. Le statut « ABI » (absence injustifiée)

L'assiduité en cours est obligatoire et sera contrôlée rigoureusement par vos enseignants. **Un maximum de trois absences par enseignement est toléré chaque semestre**, mais il bien entendu conseillé d'assister à tous les cours, sauf raison médicale dûment attestée ou cas de force majeure.

Si vous êtes amené(e) à être absent du cours pour raison médicale ou cas de force majeure (grève générale des transports publics par exemple), vous devez absolument :

Prévenir le professeur concerné par mail dès que possible ;

Présenter au professeur, en cas de raison médicale, un certificat médical authentique justifiant votre absence au cours.

En cas d'absences répétées, vous serez déclaré « ABI » (absence injustifiée). Vous ne pourrez pas valider l'enseignement concerné au contrôle continu et vous devrez automatiquement passer l'examen de rattrapage en fin d'année. En outre, le statut ABI empêche la compensation des notes dans certaines UE.

Bref, pour éviter tout problème, un seul mot d'ordre : soyez assidus !

5. Passer en année supérieure sous conditions de validation : le statut « AJAC »

Sous certaines conditions, et uniquement si vous avez totalement validé au moins un semestre de l'année en cours, vous pouvez passer de la L1 à la L2 ou de la L2 à la L3 même si vous n'avez pas totalement validé votre année. Vous êtes alors placé(e) sous le statut AJAC (Ajourné admis à continuer). Ce statut est défini par le règlement des études de l'UFR LLSHS :

https://llshs.univ-paris13.fr/wp-content/uploads/reglement_etudes_llshs.pdf

Pour bénéficier de ce statut, il convient aussi d'avoir validé un nombre minimal d'enseignements dans le semestre non-validé de l'année en cours.

L'obtention du statut AJAC n'est pas automatique, vous devez effectuer une demande auprès du directeur de la licence, le Professeur Saber.

Enfin, une année sous statut AJAC augmente fortement votre charge de travail, car vous aurez entre 1 et 4 séminaires de l'année n-1 à valider en sus des séminaires de l'année de L2 et de L3. En fonction de vos résultats, il est donc parfois préférable de redoubler : il convient, sur ce point, de demander conseil à l'équipe pédagogique de la licence.

6. Les taux de réussite observés en 2023-2024

L1	Réussite 13%	Échec 87%
L2	Réussite 55%	Échec 45%
L3	Réussite 92%	Échec 8%

La L1

Les enseignements de la L1 sont comparables au premier et au deuxième semestre. Ils se présentent ainsi :

1. L'UE d'anglais

L'Unité d'enseignement (UE) d'anglais comprend trois séminaires :

Langue et traduction coefficient 2

Anglais oral coefficient 1

Civilisation anglophone coefficient 2

2. L'UE d'espagnol

Langue et traduction coefficient 4

Civilisation espagnole coefficient 2

Espagnol oral coefficient 1

Espagnol des affaires coefficient 2

3. L'UE monde des affaires

Droit coefficient 2

Economie coefficient 2

Gestion coefficient 2

4. Le Bloc fondamental

Chacun des deux semestres de la L1 comprend un bloc fondamental, composé de l'UE d'anglais, de l'UE d'espagnol et de l'UE monde des affaires.

Attention : pour valider votre année de L1, **il est obligatoire de valider le bloc fondamental du S1 et le bloc fondamental du S2.**

5. Le Bloc complémentaire

Deux séminaires au S1 et deux séminaires au S2, à choisir dans l'offre de formation de l'UFR LLSHS.

Vous pourrez trouver des détails sur cette offre en ligne :

<https://llshs-ressources.univ-paris13.fr/wp-content/uploads/livret-formations-transversales.pdf>

Ces séminaires transversaux sont programmés en règle générale le jeudi après-midi.

Chacun de ces séminaires est affecté d'un coefficient 2.

6. Le Bloc transversal

Il est composé de plusieurs matières :

Anglais des affaires (S1 et S2), coefficient 2.

Anglais journalistique (S1 et S2), coefficient 2.

PPP et Sport/Culture au premier semestre, coefficient 2.

Qualité de l'expression (QE) ou projet d'écriture tutorée au deuxième semestre, , coefficient 2.

7. Quelques conseils pour bien réussir sa L1

Soyez assidus et ponctuels aux cours ;

Commencez à travailler régulièrement dès le début du premier semestre : très souvent, un retard accumulé au premier semestre n'est pas rattrapable et conduit à un échec en fin d'année ;

Si vous êtes en difficulté dans un cours, **demandez les conseils du professeur** pour mieux progresser et acquérir les bonnes méthodes de travail ;

Contactez des étudiants de L2 ou de L3 pour bénéficier de leurs conseils ;

Identifiez vos éventuelles lacunes à l'écrit comme à l'oral **en anglais et en espagnol** et demandez conseils à vos professeurs pour y remédier ;

Investissez-vous pleinement dans votre formation et **travaillez régulièrement**.

La L2

1. Enseignements du premier semestre

Le bloc fondamental

UE d'anglais : civilisation (coefficient 3) + oral (coefficient 1).

UE d'espagnol : oral (coefficient 1), langue et traduction (coefficient 3), civilisation (coefficient 3), espagnol des affaires (coefficient 2).

UE monde des affaires : droit (coefficient 2), gestion (coefficient 3), économie (coefficient 2).

Le bloc transversal :

UE Traduction journalistique anglaise (coefficient 2).

UE Compétences numériques (coefficient 1).

UE anglais des affaires (coefficient 2).

UE qualité de l'expression ou projet tutoré (coefficient 1).

Le bloc complémentaire

Deux UE à choisir dans l'offre de l'UFR, coefficient 6 au total.

2. Enseignements du deuxième semestre

Le bloc fondamental

UE d'anglais : civilisation (coefficient 3) + oral (coefficient 2).

UE d'espagnol : oral (coefficient 1), langue et traduction (coefficient 3), civilisation (coefficient 3), espagnol des affaires (coefficient 2).

UE monde des affaires : droit (coefficient 2), gestion (coefficient 2), économie (coefficient 2).

Le bloc transversal :

UE Traduction journalistique anglaise (coefficient 2).

UE Pix/Compétences numériques (coefficient 2).

UE anglais des affaires (coefficient 2).

Le bloc complémentaire

Deux UE à choisir dans l'offre de l'UFR, coefficient 4 au total.

La L3

1. Enseignements du premier semestre

Le bloc fondamental

UE d'anglais : civilisation (coefficient 2) + langue et traduction (coefficient 2) + anglais des affaires (coefficient 2).

UE d'espagnol : civilisation (coefficient 2) + langue et traduction (coefficient 2) + espagnol des affaires (coefficient 2).

UE monde des affaires : assurances (coefficient 2), droit (coefficient 2), gestion (coefficient 3), économie (coefficient 2).

Le bloc transversal :

UE « PPP » (coefficient 1), UE anglais oral (coefficient 1), UE espagnol oral (coefficient 1), UE recherche et préparation du stage (coefficient 1), UE rédaction universitaire (coefficient 2).

Le bloc complémentaire

Deux UE à choisir dans l'offre de l'UFR, coefficient 4 au total.

2. Enseignements du deuxième semestre

Le bloc fondamental

UE d'anglais : civilisation (coefficient 2) + langue et traduction (coefficient 2) + anglais des affaires (coefficient 2).

UE d'espagnol : civilisation (coefficient 2) + langue et traduction (coefficient 2) + espagnol des affaires (coefficient 2).

UE monde des affaires : assurances (coefficient 2), droit (coefficient 2), gestion (coefficient 3), économie (coefficient 2).

Le bloc transversal :

UE anglais oral (coefficient 1), UE espagnol oral (coefficient 1), UE rédaction universitaire (coefficient 2), UE rapport de stage (coefficient 2).

Le bloc complémentaire

Deux UE à choisir dans l'offre de l'UFR, coefficient 4 au total.

3. Le stage de fin d'année

À la fin du semestre 6 les étudiants doivent obligatoirement effectuer un stage de 2 mois plein temps minimum en entreprise et rédiger un rapport qui sera noté lors d'une soutenance de fin d'année, organisée début septembre.

Responsable des stages : M. Oscar TORRES.

L'équipe de la licence LEA

1. Le directeur de la licence

Pour l'année 2024-2025, la licence LEA (L1, L2, L3) est dirigée par le Professeur Anthony SABER :

anthony.saber@univ-paris13.fr

2. Les responsables d'année

Responsable de la L1 LEA : Professeur Anthony SABER

anthony.saber@univ-paris13.fr

Responsable de la L2 LEA : M. Alain COHEN

alain-cohen@laposte.net

Responsable de la L3 LEA : M. Javier DOMINGUEZ

dominguezarribas@yahoo.fr

3. Le secrétariat de la licence

Le secrétaire de la licence LEA et votre correspondant pour toutes vos démarches administratives est M. Evrard TETIALY :

sec-lea.lshs@univ-paris13.fr

Le règlement des études et les règles à respecter

1. Le règlement des études de l'UFR LLSHS

Les études à l'UFR LLSHS sont régies par un règlement que vous pouvez consulter en ligne :

https://llshs.univ-paris13.fr/wp-content/uploads/reglement_etudes_llshs.pdf

2. Assiduité et ponctualité

Une excellente assiduité aux cours est demandée. Vous devrez également veiller à une bonne ponctualité. **Si vous arrivez en retard à un cours, le professeur est en droit de vous refuser l'accès à la séance.**

Ayez conscience qu'**arriver en retard** à un cours, surtout systématiquement, **constitue un grave manque de respect envers le professeur**. Les difficultés de transport en commun ne peuvent être systématiquement invoquées : prenez soin de bien prévoir votre temps de trajet chaque jour, et de vous informer sur les éventuelles difficultés du réseau RATP et SNCF, disponibles sur Internet.

3. Comportement attendu en cours

Une **attitude sérieuse, attentive et respectueuse est attendue** lorsque vous assistez à un cours de licence LEA. En particulier, vous noterez que :

- **On ne vient pas en cours pour papoter** mais pour participer activement aux activités proposées par vos professeurs ;
- **Il n'est pas permis de rédiger des SMS** ou d'utiliser vos smartphones pendant un cours, sauf si le professeur vous le demande expressément, au service d'une activité pédagogique ;
- **Il n'est pas autorisé d'utiliser votre ordinateur portable pendant un cours à d'autres fins que la prise de notes** ; en particulier, la rédaction de courriels personnels ou la consultation de sites Internet pendant un cours sont absolument interdites.

Le non-respect de ces règles, s'il est constaté par votre professeur, **pourra vous valoir une exclusion immédiate du cours avec décompte d'une absence** sur les trois autorisées au maximum pendant le semestre.

4. Plagiat et recours à l'intelligence artificielle pour vos travaux universitaires

Les professeurs vous proposeront parfois des travaux à réaliser en autonomie, soit pendant une séance, soit à la maison. Dans tous les cas, copier le contenu de sites Internet, avoir recours à des IA de traduction comme Google Translate ou DeepL, ou rédiger des textes à l'aide de ChatGPT ou d'outils comparables n'a **strictement aucun intérêt pour votre formation**.

Les professeurs seront très vigilants quant à l'utilisation de ces outils. Si vous les utilisez dans le cadre de travaux notés, **une note de zéro sur vingt pourra être attribuée**. En cas de plagiat avéré, **vous pourrez également faire l'objet de sanctions disciplinaires** au sein de l'université.